

**L'agroforesterie en Wallonie : mesures et perspectives 2014 – 2020**

par **Carlo DI ANTONIO,**

*Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine*

*Mesdames et Messieurs les représentants du monde agricole,  
Mesdames et Messieurs,  
et surtout cher(e)s ami(e)s.*

*Bienvenue à toutes et tous à l'ombre de ce prestigieux amphithéâtre !*

*Merci d'avoir répondu « présent » très nombreux à ce séminaire transfrontalier !*

*L'édition forestière de la foire agricole de LIBRAMONT met à l'honneur en 2013 un thème fédérateur « **L'arbre produit, protège et conserve** ».*

Aujourd'hui, je suis très heureux de vous accueillir dans ce prestigieux amphithéâtre du Libramont Exhibition Congress pour un sujet qui me tient particulièrement à cœur : **l'arbre multifonctionnel hors forêt dans nos campagnes et en particulier à la ferme.**

A la vérité, d'autres arbres m'interpellent aussi : d'une part, la gestion des arbres en bordure des voiries et le long de nos autoroutes, en particulier leur potentiel en bois énergie de même ; d'autre part, la conservation des arbres historiques ; en effet, mes responsabilités intègrent aussi les Travaux publics et le Patrimoine.

**« L'arbre produit, protège et conserve ».**

*J'ai souhaité soutenir l'initiative de ce séminaire transfrontalier « **Potentialités de l'agroforesterie en Europe, en France et en Wallonie** » pour plusieurs motifs :*

- *a priori*, je considère que **l'arbre a sa place à la ferme** s'il intègre au mieux les facteurs de production : le microclimat, le sol, les herbages, les animaux et les cultures ; mais au cas par cas, il convient de bien réfléchir aux essences, dimensions et formes les mieux adaptées ; d'ailleurs, nos aïeux ont toujours valorisé chez eux et pour eux des « **ARBRES UTILES** » : citons par exemple :
  - les splendides **drèves** d'accès de certaines fermes - *hêtres ou tilleuls*, accueillent les visiteurs ;
  - dans la cour de nombreuses fermes, de prestigieux **arbres patrimoniaux** - *noyers à bois et à fruits chênes, ormes, frênes* marquent fièrement la naissance des enfants ;
  - bien entendu, les **arbres fruitiers** au « *pré-verger* » à proximité du logis des fermes - *pommiers, poiriers, pruniers, mirabelliers, noyers, châtaigniers* ... mettent à l'abri moutons, porcs et volailles et produisent des fruits succulents ;
  - parmi les terres agricoles, les **haies libres** et les **alignements** - *hêtre, chênes, peupliers, frênes, saules ou charmes* têtards protègent les productions végétales et

animales en périphérie des parcelles, sur les versants ou plateaux exposés aux vents dominants ou le long des cours d'eau.

Tous ces **éléments agroforestiers** jouent divers **rôles positifs** : bien être animal et meilleures productions avec la lutte préventive contre le froid, contre les vents violents ou très secs, contre la chaleur, contre la neige, contre la dégradation des sols, contre les risques d'inondations et d'érosion, contre la formation de congères ; stabilisation des berges de cours d'eau ; production de bois utilisé à la ferme : bois de feu, poutres, chevrons, piquets, planches ... ; récolte de fruits secs et charnus ...

- *d'autre part*, nous défendons une **agriculture intégrée, plus performante et respectueuse de l'outil de production (le sol) et du milieu (l'eau, la nature)** ; comme vous le savez, notre politique agricole s'inscrit dans la mouvance de la PAC. Les questions liées à l'arbre en champ sont d'actualités et les perspectives sont les suivantes :
  - le **verdissement**, fixé à 30 % du montant de l'enveloppe nationale, sera conditionné à 3 critères : diversification de minimum 2 à 3 cultures, conservation des prairies permanentes et présence de surfaces d'intérêt écologiques ; ce dernier critère sera progressif (5 % pour 2015-2016 et 7 % de 2017 à 2020) et plus praticable sur le terrain ; les agriculteurs pourront valoriser dans ce cadre les nombreux efforts déjà réalisés en matière de préservation de la nature (sites *Natura 2000*) et y intégrer les mares, arbres fruitiers, haies et les éléments agroforestiers ;
  - via le volet de développement rural de la PAC (second pilier), j'examine avec les administrations compétentes, la **faisabilité d'une mesure agroforestière** soutenant les agriculteurs dans la réalisation de leur projet agroforestier en finançant une partie des investissements ; les mesures MAE seront aussi adaptées pour mieux prendre en compte les arbres hors-forêt, fruitiers, feuillus pour le bois d'œuvre et l'énergie, haies basses taillées ou libres.

L'**agroforesterie** arbre / herbe / animal ou arbre / culture sur une même parcelle, fait partie des **perspectives agroécologiques** les plus prometteuses. Dans un contexte de changement climatique, de coût croissant des énergies fossiles et des intrants, l'arbre peut retrouver sa place en agriculture : il **produit**, il **protège** et il **conserve**.

En milieu agricole, les **apports de l'arbre** peuvent être nombreux : amélioration des productions agricoles en qualité et quantité ; protection du sol, des cultures et des animaux ; épuration et stockage de l'eau ; production de bois d'œuvre, de bois de chauffage et d'énergie ; augmentation de la biodiversité et reconstruction d'une trame écologique verte, réduction des intrants, régulation du climat.

Il convient donc d'optimiser des **systèmes agroforestiers durables et performants** qui répondent aux enjeux agronomiques, sociaux et environnementaux de la nouvelle PAC.

Produire **PLUS et MIEUX** tout en offrant de précieux services, voici notre ordre de mission pour les mois à venir, **surtout dans les zones de grandes cultures**, en déficit considérable en arbres hors-forêt :

- *l'arbre agroforestier DOIT contribuer à **produire plus et MIEUX** : en premier lieu, en regard des effets positifs sur les rendements et la qualité des productions agricoles végétales et animales ; mais aussi, produire du bois d'œuvre de qualité, développer des filières de bois de feu ou d'énergie de proximité et créer des débouchés novateurs ; parmi d'autres, trois initiatives sont prises :*
  - *soutien de la toute jeune association AWAFF pour la promotion de l'agroforesterie en Wallonie : échange des connaissances et expériences sur les pratiques agroforestières, promotion des différents types d'agroforesterie existants traditionnels et modernes, rencontres sur le terrain via un groupe de travail avec des agriculteurs, des scientifiques, des techniciens et porteurs de projets, conseils et transferts de connaissances ;*
  - *création d'une plate-forme de tri et vente de grumes de qualité en Wallonie pour augmenter les plus-values avec de nouveaux débouchés plus rémunérateurs ;*
  - *soutien d'initiatives en faveur de la chimie verte avec la valorisation de substances d'origine ligneuse dans les secteurs alimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques.*
  
- *l'arbre DOIT **protéger plus efficacement** contre les risques et aléas : en priorité la régulation et l'épuration des eaux, source de vie pour nous tous, la protection des terres agricoles, sans oublier le bien-être des animaux ; notre politique s'y accorde :*
  - *des **règles nouvelles** viennent d'être adoptées pour la **protection des berges de cours d'eau** en bordure de prairies pâturées ;*
  - *des **recherches** doivent être menées dans les prochaines années, en partenariat avec des équipes pluridisciplinaires et avec des agriculteurs : la présence d'arbres dans des parcelles agricoles permet de réduire l'érosion des sols, la pollution des eaux et des sols, l'utilisation des intrants, et l'amélioration de la productivité de l'exploitation ainsi que la qualité paysagère ;*
  
- *enfin, l'arbre DOIT aussi **conserver et améliorer la biodiversité** : notamment, la création d'îlots de refuge pour la flore, la faune dont les auxiliaires pour les cultures ; et des couloirs de biodiversité, le tout formant un maillage écologique - la trame verte, comme disent les français !*

Avant de déclarer ouvert ce séminaire, je tiens aussi à saluer la présence dans l'auditoire les 35 délégués des 5 Groupes d'Actions Locales du projet de Coopération Leader « **L'arbre en champ : audit agroforestier à la ferme et mobilisation de modèles novateurs** » qui ont visité la foire en matinée et qui participent à ce colloque. Merci de partager avec nous vos connaissances et savoir-faire.

Puis-je adresser aux agriculteurs témoins 4 questions prioritaires et recueillir vos avis :

- *Primo : Quels **facteurs décisionnels** ont principalement dicté la réintroduction d'arbres dans vos exploitations agricoles respectives ?*
- *Deusio : Quelles **facilités ou contraintes** avez-vous rencontrés et surtout comment les avez-vous résolues ?*

- *Tertio : Pour certains d'entre vous, avec le recul de 5 à 20 ou 30 années, quel **bilan global** pouvez-vous dresser : avantages ou inconvénients agronomiques, principaux atouts ou impacts négatifs que ce soit au niveau technique, environnemental ou paysager ?*
- *Et in fine : Comment évolue la trésorerie de vos projets agroforestiers : les dépenses d'installation, les frais d'entretien, les premières recettes déjà acquises ou envisagées ?*

Je tiens aussi à remercier les orateurs de ce séminaire, en particulier ceux venant de France et du Royaume Uni : vos témoignages, vos exposés, vos interventions et vos conseils ne pourront que contribuer à un enrichissement du débat.

Et enfin : bravo aux organisateurs de ce séminaire pour le choix très prometteur du thème : les sujets et le choix des orateurs annoncent des échanges nourris, riches et diversifiés.

Je vous souhaite d'excellentes découvertes.

*LIBRAMONT, le 29 juillet 2013.*

**Le Ministre Carlo DI ANTONIO**